

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-
HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05
Fax 02.40.06.72.01



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence du Maire, M. Jean Teurnier.

NOM	PRENOM	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard	x			
MARTINEAU	Karine	x			
BONNET	Geneviève	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie	x			
PADIOLEAU	Anne		x		<i>Morgane Bonnet</i>
BARJOLLE	André	x			
BLAIS	Ophélie		x		<i>Cécilia Kermarrec</i>
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien	x			
SOURISSEAU	Bernadette	x			<i>Bernard Lambert - 20h36</i>
CHALLE	Laurent	x			
BABONNEAU	Pierrick		x		<i>Wilfried Bulteau</i>
MASSE	Sylvain	x			
GUILLERMO	Michèle		x		<i>Jean Teurnier</i>
DUPRE	Michel	x			

Nombre de conseillers en exercice : 20

Président de séance	Jean Teurnier
Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	12-juin-25
Début de séance	19h00
Fin de séance	21h30

Numéro	DEL_260625_005_L2122-22Delegations	Délégation au Maire – Article L2122-22 CGCT
Nomenclature	5.1.1	

Par une délibération n° DEL_090623_001 en date du 9 juin, le conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, a délégué plusieurs attributions.

Afin de faciliter le traitement administratif des dossiers, et en application de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal, à l'unanimité, délègue au Maire le droit de demander à tout organisme financeur, sans conditions particulières, l'attribution de subventions ,

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 26 juin 2025,
Pour copie conforme
Le Maire,
Jean Teuffin

